

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30647**

Intitulé

MASTER : MASTER mention Ingénierie de la santé

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|---|--|
| Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER | Recteur de l'académie de Nice ; Président de l'Université Côte d'Azur |

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

110 Spécialités pluri-scientifiques, 222 Transformations chimiques et apparentées (y.c. industrie pharmaceutique), 300 Spécialités plurivalentes des services

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Production et logistique de biens et de services

Management de projet

Développement de produits (R&D)

Réalisation d'études cliniques.

Support à la production : méthodes, industrialisation, procédés, amélioration continue, maintenance, HSE, système qualité

Planification des ressources de l'entreprise à l'aide d'outils dédiés

Réalisation d'audits dans le domaine de la pharmaceutique, de l'environnement, du développement durable et de la recherche clinique.

Veille réglementaire

Vérification du bon respect de la réglementation nationale, internationale en vigueur

Evaluation et gestion des risques : sanitaires, professionnels, environnement, chimie...

Coordination d'actions d'éducation, de prévention et de promotion de la santé

Les titulaires du diplôme sont capables de :

Connaître les sciences fondamentales en ingénierie de la santé.

Apporter des solutions en termes d'amélioration de la performance de procédés, de produits et de services liés à la santé par la connaissance et la compréhension des champs scientifiques et techniques associés.

Collecter et interpréter des données en utilisant des méthodes adaptées afin d'identifier et résoudre des problèmes.

Utiliser les outils numériques en respect des règles de sécurité informatique.

Savoir analyser et concevoir des systèmes complexes avec un esprit critique.

Maîtriser les processus et méthodes nécessaires à la conduite d'expérimentations.

Savoir apprécier les enjeux économiques, le respect de la qualité, la compétitivité et la productivité, les exigences commerciales, l'intelligence économique.

Conduire un projet complexe dans le respect des systèmes qualité et en tenant compte des normes et de la législation en vigueur.

Prendre en compte les enjeux sociétaux et environnementaux.

Connaître et savoir appliquer les réglementations nationales et internationales.

Maîtriser la réglementation, les procédures standards, dans le domaine de la santé.

Réaliser une évaluation des risques sanitaires, professionnels et environnementaux adaptée au contexte réglementaire.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le diplôme forme des spécialistes dans les secteurs suivants :

Santé (établissements de santé publics privés, collectivités, organismes de santé et d'aide à la personne), Médicosocial (EHPAD), Laboratoire d'analyses médicales, Environnement, Industrie pharmaceutique / vétérinaire, Conseil et expertise (audit), Enseignement (formation/sensibilisation auprès des entreprises).

Les titulaires du diplôme peuvent prétendre aux emplois suivants :

Ingénieur / Responsable recherche et développement

Ingénieur technico-commercial pour l'industrie du matériel médical et des dispositifs médicaux

Ingénieur / Responsable de production

Responsable système qualité

Responsable amélioration continue

Responsable chaîne logistique

Attaché et moniteur de recherche clinique

Evaluateur des risques chimiques

Ingénieur santé - environnement

Responsable Qualité - Hygiène - Sécurité - Environnement

Gestionnaire des risques environnementaux

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1102 : Management et ingénierie d'affaires

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

H1401 : Management et ingénierie gestion industrielle et logistique

H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composants de la certification :**

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

La formation s'organise autour d'un Master 1 mutualisé et de sept parcours qui vont permettre aux étudiants d'acquérir en M2 une expertise spécifique :

4 parcours méthodologiques sectoriels :

Qualité et Gestion des Risques en Santé (QGRS)

Organisations et Evaluations en Soins Primaires (OrESP)

Ingénierie pour le Vieillessement et Autonomie (IVA)

Santé Publique (SP)

3 parcours techniques et technologiques :

Data, Décision, Systèmes et e-Santé (2D2S)

Génie biomédical (GBM)

Pédagogie par la Simulation en Sciences de la Santé (P3S)

Validité des composants acquises : illimitée

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | OUINON | COMPOSITION DES JURYS |
|--|--------|---|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | Leur composition comprend : une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements, des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements |
| En contrat d'apprentissage | X | Leur composition comprend : une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements, des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements |
| Après un parcours de formation continue | X | Leur composition comprend : une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements, des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements |
| En contrat de professionnalisation | X | Leur composition comprend : une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements, des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements |
| Par candidature individuelle | X | Possibilité pour tout ou partie du diplôme par VES ou VAP |

| | | |
|-------------------------------|---|--|
| Par expérience dispositif VAE | X | Jury de validation VAE : enseignants-chercheurs personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels dont la validation est demandée |
|-------------------------------|---|--|

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 mai 2018, relatif aux accréditations de l'Université Côte d'Azur à délivrer les diplômes nationaux n° **20180503**

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Le décret N°2013-756 du 19/08/2013, articles R.613-33 à R.613-37.

Références autres :

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002

Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

Décret VAE - Code de l'éducation : article L 613-3 **modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015**

Pour plus d'informations

Statistiques :

Statistiques d'insertion disponibles auprès de l'observatoire de la vie étudiante (UNICEPRO~OVE)

<http://unice.fr/unicepro/enquetes-et-statistiques/>

Autres sources d'information :

Université Côte d'Azur : <http://univ-cotedazur.fr/>

[Université Nice Côte d'Azur](#)

Lieu(x) de certification :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) [Nice]

Université Côte d'Azur

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Faculté de Médecine de Nice - 28, avenue de Valombrose - 06107 Nice Cedex2

Historique de la certification :

Master mention Ingénierie pour les Systèmes de Santé et l'Autonomie (I2SA)

DESS « Qualité Sécurité et Professions de Santé »